

Burundi : Hassan Ruvakuki a plaidé sa cause devant la Cour d'appel

RFI, 08 novembre 2012 Burundi : pendant deux heures, le correspondant de RFI a plaidé sa cause devant la cour d'appel Au Burundi, lors de sa dernière audience devant la cour d'appel de Gitega, le correspondant de RFI en swahili, Hassan Ruvakuki, condamné à la prison à vie en première instance, a une dernière fois clamé son innocence ce jeudi 8 novembre. Le verdict devrait être rendu dans les deux mois. Hassan Ruvakuki a pu se défendre, pour la première fois depuis son arrestation, il y a près d'une année. En moins de deux heures, le correspondant de RFI en swahili a assuré sur tous les tons qu'il n'était pas un terroriste. « Je suis un journaliste », a-t-il déclaré, deux heures ponctuées par des échanges entre sa défense et l'accusation.

Morceaux choisis : un des avocats de la défense pose la question de savoir si, pour un journaliste, recueillir des informations est une infraction. Les rires fusent. Le procureur Emmanuel Nyandwi rétorque : « Si quelqu'un recueille une information pour mener un assaut, c'est une infraction. » Et d'ajouter d'un ton tranchant : « Hassan Ruvakuki est un acte de terrorisme. » Une profession de foi accueillie dans la salle par des cris de protestation. Pendant deux heures, donc, le journaliste burundais et ses cinq avocats se sont efforcés d'expliquer les conditions de travail d'un journaliste, notamment qu'il peut être amené à aller dans un camp de rebelles, sans pour autant appuyer leur cause. Ce soir, la cour d'appel de Gitega, au centre du Burundi, a terminé l'audition de tous les vingt-trois prévenus. Le procès se poursuivra demain, avec les réquisitoires et les plaidoiries. Le verdict devrait ensuite être rendu dans un délai de deux mois.